

Etude d'inuentaire des zones humides et élaboration de plans de gestion sur le territoire du SAGE Allier Aual

Lors de sa réunion du 13 décembre 2017, le Comité syndical de l'Etablissement a, par délibération n°17-110, autorisé le programme d'action du SAGE Allier aval.

En exécution de cette dernière, un appel d'offres a été lancé concernant l'étude « inventaire des Zones humides et élaboration des modalités de gestion sur le bassin Allier aval ».

A l'issue de la consultation, la Commission d'appel d'offres a décidé le 31 octobre dernier d'attribuer le marché au groupement de bureaux d'études ACER Campestre / CESAME Environnement.

Au regard du montant (1 453 548 €TTC) et du calendrier prévisionnel de réalisation de la prestation (5 ans), il est proposé au Comité syndical, d'une part, d'autoriser le Président à signer le marché correspondant, d'autre part, de recourir à une autorisation d'engagement pluriannuelle des crédits reposant sur l'échéancier de facturation présenté dans le tableau cidessous.

	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Montant (€TTC)	350 000	320 000	410 000	315 000	58 548	1 453 548

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.